

*UN BÂTIMENT
POUR LE
XXI^e SIÈCLE*



Organisation météorologique mondiale



OMM-N° 898

© 1999, Organisation météorologique mondiale

ISBN 92-63-20898-0

Photos du bâtiment : © Jean-Claude Brutsch

NOTE

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation météorologique mondiale aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Avant-propos

L'inauguration du nouveau siège de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) marque une étape importante dans l'action qu'a engagée l'Organisation en vue de se doter de l'infrastructure nécessaire pour développer ses programmes scientifiques et techniques dans l'intérêt de ses pays Membres. Ce bâtiment est le symbole de l'importance grandissante de l'OMM ainsi que de l'optimisme avec lequel ses Membres envisagent le rôle qu'elle remplira à l'avenir au service de l'humanité. Nous sommes reconnaissants à tous ceux qui ont, d'une façon ou d'une autre, pris part à sa construction, en particulier la Confédération suisse et les autorités genevoises pour leur appui, notamment par l'octroi d'un prêt à des conditions très favorables ainsi que d'une parcelle de terrain.

A la fois novatrice et résolument inspirée des techniques traditionnelles de conservation de l'énergie, l'élégante structure du bâtiment témoigne de l'attachement de l'OMM à la protection de l'environnement et à l'exploitation rationnelle de l'énergie. Sa conception facilitera le renforcement du système d'information et permettra de ce fait à l'Organisation de remplir plus efficacement sa mission à l'égard de ses Membres et de la communauté internationale tout entière.

Le bâtiment, dont la construction a entraîné des coûts d'immobilisation que compenseront par la suite une réduction des frais généraux, une productivité accrue et l'efficacité opérationnelle du Secrétariat. L'OMM a démontré, en franchissant cette étape décisive, qu'elle sait tirer parti des ressources dont elle dispose pour prendre des initiatives dont bénéficient les Services météorologiques et hydrologiques nationaux de l'ensemble de ses Membres.

L'OMM a construit un bâtiment pour le XXI^e siècle, qui lui permettra de continuer à relever de nouveaux défis dans le domaine de la météorologie, de l'hydrologie et des sciences géophysiques connexes. Son édification vient concrétiser les efforts consentis par l'ensemble des gouvernements des pays Membres et consacre en quelque sorte le triomphe de tous ceux qui s'efforcent, sur le plan international, d'améliorer les conditions de vie sur la planète.

*(G.O.P. Obasi)
Secrétaire général*



Message de Madame Ruth Dreifuss, Présidente de la Confédération suisse

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a été fondée le 23 mars 1950. Au cours des cinquante ans qui se sont écoulés depuis lors, l'OMM a fourni nombre de services indispensables. De nos jours, les prévisions météorologiques et climatiques revêtent une très grande importance. Grâce à l'OMM, il est possible de mieux planifier les récoltes, de prévoir plus précisément les catastrophes naturelles, d'assurer la sécurité des personnes et des biens transportés et de favoriser la protection de l'environnement.

L'OMM collabore avec bon nombre des organisations internationales établies à Genève et est donc en parfaite harmonie avec l'état d'esprit qui prévaut dans la ville, où échanges et rencontres jouent un rôle essentiel.

Lorsque l'Organisation a souhaité établir son siège dans un nouveau bâtiment, la Confédération a immédiatement donné des assurances sur le plan financier à l'appui de ce projet. Le résultat est là : un immeuble à l'aspect résolument moderne et d'une grande élégance, dont les lignes épurées recèlent de nombreuses innovations techniques. Sa silhouette, qui évoque celle d'un "grand bateau bleu", fait désormais partie du paysage genevois. Je souhaite personnellement que l'OMM, son personnel et ses Membres s'accordent à penser que ce nouvel environnement leur donne les possibilités de manœuvre nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches et leur exprime, à cet égard, tous mes vœux de succès.



Message de Madame Martine Brunschwig Graf, Présidente du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

De tout temps, la météorologie a joué un grand rôle dans l'existence de l'ensemble des habitants de la planète. Que ce soit dans la vie de tous les jours dans les domaines tels que l'agriculture et aujourd'hui certains loisirs, que dans la prévision de catastrophes naturelles tels séismes, inondations et autres.

Ainsi que le démontre l'actualité environnementale, politique ou humanitaire, et les exigences scientifiques, aéronautiques ou touristiques, la compréhension des phénomènes climatiques est devenue essentielle dans le fonctionnement de nos sociétés.

Attachée aux principes de sécurité et d'humanité pour tous, la présence de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) à Genève renforce sa vocation et ses idéaux universels.

A l'occasion du 13ème Congrès de l'OMM, où sont réunis l'ensemble des représentants des Etats membres de l'OMM, en cette année du 50ème anniversaire des quatre Conventions de Genève, est officiellement inauguré le nouveau bâtiment du siège de l'Organisation.

"Immeuble...météorologique,...fils du vent" selon ses concepteurs, puisse cette nouvelle maison contribuer à mieux mesurer, si ce n'est maîtriser le temps, et à permettre aux principes chers à Genève de mieux se concrétiser.



Message de M. André Hediger, Maire de la ville de Genève

En 1995, un nouveau siège du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés était inauguré, ce qui permettait de mettre à disposition de l'Organisation mondiale du commerce le Centre William Rappard. En 1998, le Haut Commissariat aux droits de l'homme s'installait au Palais Wilson, fraîchement rénové. Cette année, nous avons le plaisir de participer à la remise d'un nouveau bâtiment à l'Organisation météorologique mondiale.

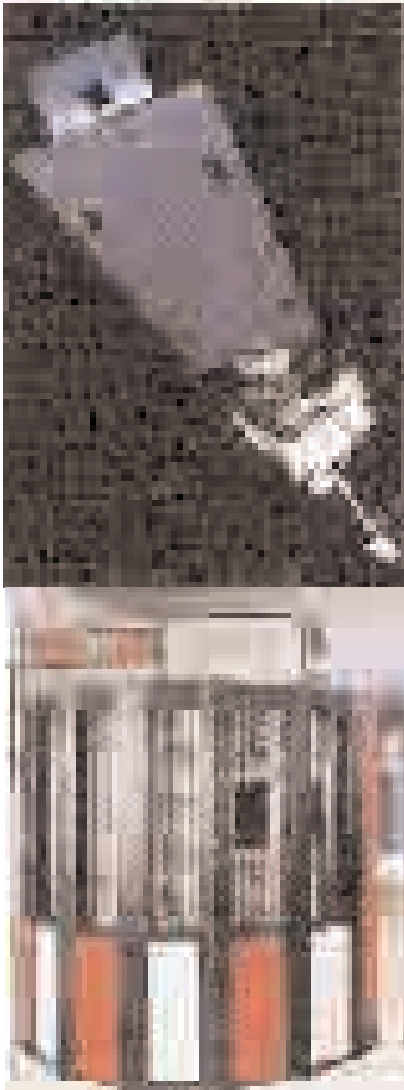
Ces investissements soulignent la volonté constante des autorités fédérale, cantonale et communale de renforcer la place de Genève sur la scène internationale. Cette démarche s'inscrit dans une tradition faisant de notre ville un lieu de négociation, de codification et de rencontre, dont la finalité est de mettre sur pied des projets concrets et de trouver des solutions à des problèmes planétaires. Les mesures de l'évolution climatique, la recherche de moyens pour favoriser un développement durable, notamment par la lutte contre la pollution, font partie de ces enjeux fondamentaux.

La Ville de Genève, en s'associant à ces réalisations, souhaite contribuer à développer l'accueil des internationaux à Genève et à leur donner un cadre de travail qui soit conforme à sa réputation en ce qui concerne la qualité de la vie, à travers la diversité des prestations fournies par la Municipalité dans les domaines culturel, sportif, éducatif et récréatif. Elle espère ainsi renforcer les liens entre les fonctionnaires internationaux et la population genevoise.

An aerial photograph of a modern, curved glass skyscraper under construction. The building's facade is a grid of dark glass panels, and its structure is visible through the glass. The building is situated in an urban environment with other buildings and greenery visible in the background. The sky is clear and blue.

“L’architecture ne consiste pas simplement à construire des bâtiments, mais aussi à bâtir l’avenir.” Ces propos de Rino Brodbeck, de l’atelier d’architecture genevois Brodbeck et Roulet, rendent compte du concept fondamental auquel se réfère le nouveau siège de l’Organisation météorologique mondiale. En s’inspirant de techniques traditionnelles de ventilation et de conservation de l’énergie, les architectes ont créé un milieu de travail moderne, qui est parfaitement adapté au rôle dynamique que joue l’OMM dans la coordination, à l’échelle du globe, des efforts déployés par les Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) pour surveiller et prévoir les phénomènes météorologiques et les changements du climat mondial et gérer au mieux les ressources en eau, de façon à améliorer les conditions de vie de l’humanité tout entière. Les coûts d’immobilisation qu’a entraînés la construction de ce splendide édifice seront contrebalancés par la réduction marquée des frais généraux qui résultera des économies d’énergie et l’augmentation de la productivité qui découlera d’une conception centrée sur l’homme. Il s’agit d’une réalisation à la fois pragmatique et emblématique, qui illustre la manière dont les dernières découvertes de la science permettent de trouver des solutions adaptées aux particularités géographiques des lieux et montre à tous les constructeurs de bâtiments que l’avenir est solidement ancré dans la tradition.





Historique et principaux objectifs de l'OMM

L'Organisation météorologique mondiale est une organisation intergouvernementale qui compte 185 Etats et Territoires Membres. Officiellement créée en 1950, elle a succédé à l'Organisation météorologique internationale, en place depuis 1873. En 1951, l'OMM a été reconnue comme l'institution spécialisée des Nations Unies pour la météorologie, l'hydrologie opérationnelle et les sciences qui s'y rapportent. A l'échelon international, l'OMM fait autorité pour tout ce qui touche l'état et l'évolution de l'atmosphère terrestre, ses interactions avec l'océan, le climat qui en résulte et son influence sur la répartition des ressources en eau. L'OMM s'est donnée pour mission première :

- de coordonner les activités de ses Membres pour ce qui concerne la production et l'échange d'informations sur les conditions météorologiques, hydrologiques et climatiques selon des normes internationalement convenues, la recherche menée à l'échelon national, international et mondial et la formation de personnels qualifiés à des niveaux internationalement reconnus; et
- de faciliter le développement de services destinés à améliorer la qualité de vie et la sécurité des communautés, des nations et de l'humanité tout entière.

Le temps et le climat ignorent les frontières et exercent une influence considérable sur la santé et le bien-être de tous les êtres vivants de la planète. Près des trois quarts des catastrophes naturelles – inondations, cyclones tropicaux, sécheresses, incendies de forêts, épidémies, etc. – ont une origine météorologique ou climatique. La coopération à l'échelon international joue par conséquent un rôle primordial dans le développement de la météorologie et de l'hydrologie opérationnelle; il en a toujours été ainsi, et cela devrait se confirmer à l'avenir alors que l'eau et d'autres ressources naturelles deviennent de plus en plus rares. L'OMM, notamment par le biais de ses programmes, fournit des informations essentielles qui permettent de diffuser des alertes précoces et, par le fait même, d'épargner des vies humaines et de réduire les dommages causés aux biens et à l'environnement. A cet égard, il faut noter que les services météorologiques et hydrologiques se traduisent, au plan économique, par des gains dix fois supérieurs aux sommes investies, voire davantage.

1	5
2	3
	4
	6

1. *Conférence météorologique internationale de 1879*
2. *Les communications internationales à grande vitesse appuyent la Veille météorologique mondiale (INMARSAT)*
3. *La contribution de l'informatique à la météorologie ne date pas d'aujourd'hui.*
4. *Chaque observation compte (Administration météorologique de la République de Corée).*
- 5, 6. *La météorologie moderne est tributaire des satellites et des superordinateurs (5 : NOAA, Etats-Unis; 6 : Deutscher Wetterdienst).*

Quelques-unes des réalisations principales de l'OMM

8

- La Veille météorologique mondiale (VMM) est un vaste réseau opérationnel unique en son genre pour la collecte, l'échange et l'analyse à l'échelle du globe de données sur le temps et l'environnement. Chaque pays du monde participe jour après jour aux activités de la VMM. Grâce à elle, on dispose d'une base de données météorologiques normalisées de grande qualité.
- Le rôle moteur de l'OMM dans la coordination mondiale d'expériences géophysiques et météorologiques ainsi que dans la recherche a beaucoup fait progresser la prévision météorologique et les sciences géophysiques.
- L'OMM a conduit la campagne visant à appeler l'attention de la communauté internationale sur les incidences possibles de l'accroissement des concentrations de gaz à effet de serre et a joué un rôle décisif dans la mise en train des négociations concernant la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, qui a été signée en 1992 lors du Sommet Planète Terre et a pris force de loi internationale depuis 1994.
- L'OMM a joué un rôle important dans l'instauration de la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone, du Protocole de Montréal y afférent et de ses amendements. Elle continue de suivre l'évolution de la couche d'ozone dans le cadre du Système mondial d'observation de l'ozone et de la Veille de l'atmosphère globale.
- En créant le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) en 1988, l'OMM et le PNUE ont fait franchir un pas important à l'évaluation des connaissances scientifiques en la matière. Cette initiative a en particulier permis de porter la question de l'évolution du climat à la connaissance des hommes politiques et des décideurs.
- L'OMM est l'hôte — et joue un rôle de premier plan dans la mise en œuvre — du Système mondial d'observation du climat (SMOC), qui est un facteur déterminant de la sécurité durable de

la planète. Ce système permet de répondre aux besoins en matière de prévisions climatiques saisonnières à interannuelles et facilite en outre la détection et l'élucidation des tendances climatiques à long terme. Le SMOC englobe les composantes climatologiques du Système mondial d'observation de l'océan et du Système mondial d'observation de l'environnement terrestre et utilise les réseaux d'observation déjà en place de la Veille météorologique mondiale et de la Veille de l'atmosphère globale de l'OMM ainsi que de certains systèmes hydrologiques.

- Le remarquable projet d'étude des océans tropicaux et de l'atmosphère globale, mis en œuvre dans le cadre du Programme mondial de recherche sur le climat, a permis une percée majeure dans le domaine de la prévision climatique. A cet égard, les expériences ayant trait à *El Niño* et à *La Niña* qui ont été réalisées au titre de ce projet ont permis d'améliorer la prévision des manifestations de ces phénomènes.
- L'OMM est à l'origine de la mise en place d'un réseau hydrologique mondial pour l'évaluation des ressources en eau et la surveillance de leur qualité, conditions préalables à tout développement durable.

La construction du nouveau bâtiment symbolise en elle-même l'importance de plus en plus grande que revêtent l'OMM et les SMHN ainsi que l'optimisme des Membres de l'Organisation, qui sont convaincus de pouvoir mener à bien leurs programmes d'activité alors même que ceux-ci ne cessent de prendre de l'ampleur. Le bâtiment témoigne également de la réforme en cours, qu'inspire le crédit qu'on accorde désormais à la transparence et à la coordination des différents départements aux fins d'une plus grande efficacité opérationnelle. Grâce à sa clairvoyance et à une planification financière judicieuse, l'OMM a acquis une souplesse suffisante qui lui permet de tirer parti au mieux de ses ressources pour mettre en train de nouveaux programmes dans le contexte de cette réforme globale, notamment en ce qui concerne divers problèmes d'environnement de grande envergure tels que le changement climatique, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution, la mise en valeur des ressources en eau et la prévention des catastrophes naturelles.







Le site

Le bâtiment, tel un élégant vaisseau d'aluminium, de verre et d'acier, semble flotter sur les espaces verts avoisinants comme un bateau sur le lac. Par sa présence même, il nous rappelle nos devoirs envers le milieu naturel et les liens étroits qui nous unissent, à l'instar de Genève, aux quatre éléments fondamentaux : la terre, l'eau, l'air et — alors que le soleil illumine la façade majestueuse du bâtiment — le feu. Genève, l'avant-garde de la Confédération suisse sur le plan international, est l'une des villes cosmopolites les moins polluées du monde. Une législation draconienne en matière d'environnement et un profond respect de la nature expliquent que la population genevoise est peu touchée par les maladies chroniques qu'engendre la pollution et qui sont l'indice des dommages que subissent actuellement les mécanismes de régulation du climat et les ressources en eau de la planète.

Le lac Léman, véritable royaume de l'imaginaire pour les amoureux de la nature, constitue une toile de fond superbe – et limpide – pour le nouveau siège de l'OMM. Edifié entre la zone industrielle de Sécheron et le Jardin botanique sur une parcelle mise à disposition par les autorités genevoises, le bâtiment crée un lien dynamique entre les styles architecturaux fort différents qui caractérisent ces deux parties de la ville. Les activités de l'Organisation visant à mettre en relief le caractère interdépendant du climat, de l'eau, de la santé, de la sécurité et de l'activité humaine s'effectuent désormais dans un cadre qui incarne en soi le triomphe de l'ergonomie et de l'efficacité : l'application de la science au service de l'humanité.



12





Le concept du bâtiment

En 1985, alors que les questions touchant l'environnement revêtaient de plus en plus d'importance et qu'on manquait déjà d'espace dans l'ancien bâtiment, l'OMM a envisagé plusieurs solutions pour augmenter son espace de travail. Pour des raisons de coût, de commodité et de réglementation, l'Organisation a dû renoncer à louer des locaux à bureaux ou à surélever de quelques étages l'ancien bâtiment. En 1990, les autorités genevoises ont mis une parcelle située dans le quartier de Sécheron à la disposition de l'OMM, et le Conseil exécutif de l'Organisation a créé un groupe de travail chargé d'étudier l'éventualité de la construction d'un nouveau bâtiment.

Le Onzième Congrès (1991) a approuvé, en principe, la construction d'un nouveau bâtiment. Après approbation du Conseil exécutif, un concours international d'architecture a été lancé à l'automne 1992. En 1993, le Conseil exécutif s'est rangé à l'avis du jury en faveur du projet "Chic Planète". Un prêt à la construction a été accordé par la Confédération suisse en mars 1995, et la cérémonie de la pose de la première pierre a eu lieu le 30 mai de cette même année, à l'occasion de l'ouverture du Douzième Congrès.

Les architectes Rino Brodbeck et Jacques Roulet avaient un double objectif à l'esprit lorsqu'ils ont présenté leur projet "Chic Planète" en 1993, à savoir créer un milieu de travail efficace et économe en énergie, qui réponde aux besoins du personnel et qui permette en outre de préserver l'équilibre du budget. Tout en tenant compte des impératifs budgétaires et géographiques — le site retenu pour la construction du bâtiment consiste en une étroite bande de terrain bordant une rue et entourée d'immeubles de bureaux — ils ont entrepris d'étudier le paysage avoisinant, les particularités du mandat de l'OMM et — ce qui importait peut-être le plus — les caractéristiques des bureaux de l'ancien bâtiment, situé avenue Giuseppe-Motta. Si ces bureaux étaient modernes en 1960 lorsque l'OMM y a aménagé, ils sont devenus insuffisants dans les années 90 lorsque le besoin d'une plus grande efficacité à

Le plan général innovateur offre des espaces intérieurs polyvalents.





“Il arrive rarement qu’on ait l’occasion de conjuguer des principes tels que ceux dont s’inspire l’OMM avec les impératifs d’un projet de construction.”

une époque marquée par le développement technologique et la nécessité d’une collaboration et d’une productivité accrues entre les différents départements ont contribué à imposer l’idée d’une amélioration du milieu de travail. Dans le même temps, le fait qu’on se rende de mieux en mieux compte de l’importance du rôle des sciences de la Terre pour des questions aussi cruciales que celles touchant la sauvegarde de l’espèce humaine, la santé, la prospérité socio-économique ou les écosystèmes indispensables à la vie sur terre a concouru à mettre en relief le rôle de premier plan que joue l’OMM au sein des Nations Unies. Il est apparu que l’Organisation était de plus en plus sollicitée pour conduire des programmes interorganisations et interdisciplinaires portant sur les ressources en eau, les changements climatiques, les catastrophes naturelles et autres questions ayant trait à l’environnement, et que les ressources humaines et techniques alors nécessaires ne pouvaient guère s’accommoder plus longtemps de l’ancien siège.

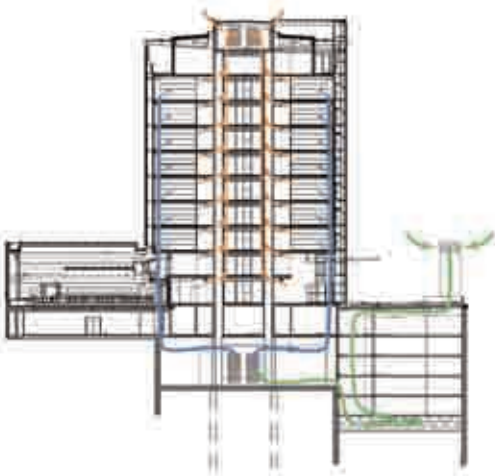
L’aluminium, le verre, la pierre et le béton sont les principaux matériaux qui ont servi, moyennant un délicat dosage, à concilier une luminosité maximale et une maîtrise optimale du facteur thermique. Les façades en verre, si elles sont particulièrement esthétiques, procurent néanmoins des conditions de travail inconstantes, reconnues pour gaspiller l’énergie. Selon Rino Brodbeck, un bâtiment de bureaux normal consomme d’ordinaire 800 mégajoules par mètre carré et par an; une loi récente, promulguée l’an dernier par le Gouvernement fédéral suisse, limite la consommation annuelle d’énergie des bâtiments modernes à 400 mégajoules par mètre carré et par an. Le nouveau bâtiment du siège de l’OMM consommera nettement moins; de plus, il dispose de sa propre génératrice à gaz, ce qui permet de le déconnecter du réseau national pendant les périodes de pointe, où est appliquée une tarification spéciale de la consommation.

Des espaces de relaxation et de restauration agrémentent les conditions de travail.



Un bâtiment contemporain qui s'inspire de techniques traditionnelles

L'air frais froid (vert) est emmagasiné sous le bâtiment pour être aspiré selon les besoins de refroidissement (bleu). L'air usé est rejeté (rouge). Par temps froid, l'air chauffé est filtré et circule par les mêmes colonnes et ventilateurs.



L'hypocauste chez les Romains, le *burj el hawa* chez les arabes : depuis longtemps on s'efforce de tirer parti des lois de la physique pour assurer un transfert de chaleur dans les bâtiments. D'un continent à l'autre et au fil des siècles, le principe reste le même : l'air chaud a tendance à monter et à être remplacé par de l'air plus froid. En appliquant ce principe de façon à faire circuler l'air dans un système de canalisations et de galeries, on parvient à climatiser — refroidir et chauffer — les bâtiments de manière naturelle sans endommager l'environnement ni grever le budget. Le règlement du concours d'architecture précisait que le nouveau siège de l'OMM devait témoigner de l'attachement de l'Organisation à la protection de l'environnement et à l'exploitation rationnelle de l'énergie, tout en offrant un milieu de travail propice sans entraîner de dépenses inconsidérées. Pour satisfaire à tous ces critères, les architectes se sont tournés vers les techniques traditionnelles et les ont adaptées aux exigences modernes en matière d'informatisation des locaux et de communication sans entraves entre les diverses structures de gestion. C'est ainsi qu'ils ont eu recours à des puits canadiens, aménagés dans les fondations du parking souterrain et reliés aux différents étages par le biais des éléments porteurs du bâtiment principal. L'air froid est aspiré dans le système et se réchauffe à mesure qu'il monte. Ce procédé naturel de transfert de chaleur permet de maintenir une température optimale à l'intérieur du bâtiment, température qui varie de 20 à 26 °C. L'incorporation d'un système de ventilation à double flux dans les piliers porteurs est satisfaisante sur le plan esthétique et efficace par rapport au coût, puisqu'elle rend superflue l'installation de faux plafonds et ne porte pas atteinte à l'intégrité de l'ouvrage. Les doubles planchers installés au rez-de-chaussée contribuent en outre à améliorer l'acoustique, ce qui n'est pas négligeable lorsque les débats de conférences multilingues doivent être recueillis et transmis par différents médias dans le monde entier.



1, 3. La machinerie complexe qui assure la circulation d'air.

2. La double façade contribue à l'isolation et à la ventilation.



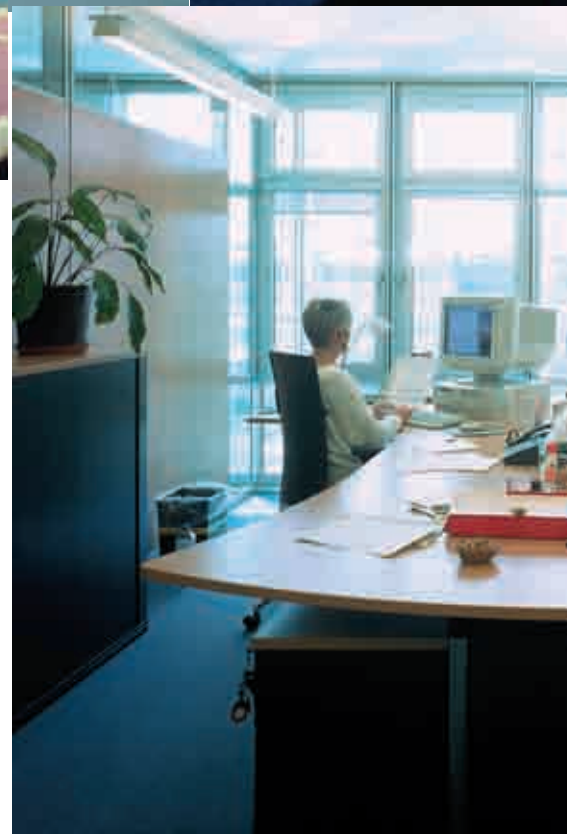


La maîtrise de la chaleur et de la lumière dans un milieu de travail moderne

Les économies résultant de l'absence de faux plafonds et de faux planchers ont permis de mettre en place une double façade de conception novatrice, qui fait fonction d'enveloppe protectrice autour du bâtiment. Cette double façade tient lieu de gaine thermique et isole le milieu de travail des caprices du temps propres à la région. Elle constitue un compromis subtil entre les impératifs thermiques et la nécessité d'un éclairage optimal. Le bâtiment est conçu comme une synthèse organique entre l'intérieur et l'extérieur, le contexte et la fonction. Les contraintes rigoureuses afférentes au site retenu ont imposé une orientation est-ouest du bâtiment, les façades étant de ce fait exposées, au nord, au vent glacial soufflant des montagnes et, au sud, à l'éclat éblouissant du soleil. C'est pourquoi les baies vitrées de la façade extérieure nord restent fermées en permanence, de façon à assurer une isolation adéquate, alors que la façade extérieure sud est constituée de panneaux qui peuvent s'ouvrir et se fermer. La totalité de la façade a été recouverte d'un revêtement spécial destiné à réduire l'absorption du rayonnement ultraviolet; en outre, du côté sud, les vitres ont été renforcées de façon à diminuer la luminosité de 40 pour cent. Compte tenu des particularités de la conception et de la composition de la façade sud, 17 pour cent seulement de la chaleur solaire pénètre à l'intérieur du bâtiment. De plus, du fait que toutes les fenêtres intérieures peuvent s'ouvrir, chaque occupant est en mesure d'obtenir les conditions qui lui conviennent le mieux. La double façade constitue également un système de ventilation efficace, qui complète les puits canadiens. Ce système comprend en outre un ventilateur automatique qui fonctionne durant les mois d'été et se met en marche pendant la période la plus fraîche de la journée, c'est-à-dire entre minuit et l'aube. L'air frais en provenance du sous-sol est aspiré dans les cages des escaliers de secours placées au milieu de chaque étage par le biais de vasistas, qui s'ouvrent automatiquement. L'air circule, et la température des espaces de travail est ramenée à un niveau optimal au moment où les fonctionnaires y reprennent leurs activités le matin.

L'exploitation inventive de la lumière naturelle constitue l'un des nombreux acquis de l'architecture dite «moderniste». Le bâtiment de l'OMM se réfère à cette tradition. Toutefois, les principes spartiates sur lesquels elle repose ont été en l'occurrence adaptés aux besoins des occupants d'un immeuble de bureaux contemporain. La lumière pénètre à l'intérieur du bâtiment et est réfléchiée par les vastes parois gris clair de la zone centrale. Les

Les façades en verre mettent en valeur l'harmonie du bâtiment avec son site.



murs intérieurs des bureaux sont en verre, ce qui permet de limiter l'emploi — peu agréable et coûteux — de la lumière artificielle et de privilégier la convivialité et la transparence dans les espaces de travail. Le système d'éclairage est piloté par une série de capteurs sensibles au mouvement. La dépense d'énergie est en outre ajustée afin de tenir compte de la lumière naturelle disponible, ce qui permet d'obtenir un éclairage équilibré et constant aux moindres frais. Les capteurs sont entièrement automatiques. Quant à l'éclairage, il est assuré par des ampoules à haut rendement énergétique, dont le prix élevé sera rapidement amorti grâce aux économies d'énergie qu'elles permettent de réaliser. Les extrémités de chaque étage sont occupées par de grandes salles de réunion aux parois entièrement vitrées.

Le nouveau bâtiment du siège de l'OMM a pour objet de créer des espaces de travail de grande qualité qui favorisent la créativité, facilitent les échanges et permettent à tous les occupants de donner la pleine mesure de leurs capacités. A l'aube du XXI^e siècle, chaque fonctionnaire de l'OMM doit faire face à des



demandes accrues qui l'obligent à recourir de plus en plus souvent à l'informatique et aux autres techniques modernes. Il est par conséquent indispensable que l'infrastructure mise en place aujourd'hui contribue à réduire le stress physique et psychologique auquel sont généralement soumis tous ceux qui passent beaucoup de temps devant un écran d'ordinateur. Les bureaux, qui peuvent tous être adaptés aux besoins particuliers de leurs occupants et à l'usage qu'ils en font, s'ouvrent sur de larges espaces communs. Les surfaces de travail représentent 70 pour cent de la superficie totale de chaque étage, des moyens et installations supplémentaires étant dévolus au personnel de conférence et au personnel occasionnel. L'OMM dispose actuellement d'un effectif d'environ 300 personnes, et il est par conséquent prévu de louer les locaux inoccupés du nouveau bâtiment à d'autres organismes, de façon à faciliter le remboursement des emprunts contractés et à permettre une utilisation optimale des installations.

Le nouveau bâtiment du siège de l'OMM est une réalisation à la fois pragmatique et emblématique, qui illustre la manière dont les dernières découvertes de la science permettent de trouver des solutions adaptées aux particularités géographiques. C'est en outre le symbole du solide enracinement de notre avenir commun dans la tradition. Le bâtiment, dont la première pierre a été posée en mai 1995 à l'occasion du Douzième Congrès de l'OMM, témoigne de l'optimisme et de la confiance en l'avenir de l'Organisation ainsi que de la volonté de ses Membres de contribuer collectivement au bien-être de l'humanité tout entière.

Au rez-de-chaussée se trouvent un grand hall d'accueil, une salle de conférence d'une capacité de 260 places et une salle de réunion plus petite, d'une capacité de 60 places. Sur le même étage sont situés également des salons de réception, des bureaux, une salle réservée aux conférences de presse, des facilités pour la "vidéo conférence", une cabine radio, des installations de montage audiovisuel et des liaisons RNIS réservées aux médias et aux services d'information publique ainsi qu'un espace d'exposition où seront présentées les différentes activités opérationnelles de l'OMM. Au premier étage se trouvent la bibliothèque, l'imprimerie et diverses salles de réunion, avec services de secrétariat et d'interprétation. L'immeuble comprend ensuite sept étages à usage de bureaux, dont deux seront loués pendant les quatre premières années, l'OMM pouvant éventuellement en reprendre par la suite possession si ses activités l'exigent. Tous ces étages sont reliés par des ascenseurs vitrés et par des escaliers placés le long de la façade qui donne sur le jardin botanique. Au neuvième étage — l'attique — se trouvent une superbe

De spacieux et lumineux bureaux et installations de conférences offrent un cadre idéal de travail.

caféteria, d'où l'on peut contempler le lac et les montagnes environnantes, ainsi que des terrasses panoramiques.

Lorsqu'on déjeune dans le nouvel immeuble, on a l'impression de se trouver à bord d'un luxueux paquebot, ce qui a pour effet d'apparenter le travail quotidien à une véritable croisière dans le futur.

Au sous-sol, les membres du personnel et les visiteurs disposent de douches et d'une salle polyvalente qui peut servir de gymnase, mais également tenir lieu de centre de conférences ou d'exposition. C'est à cet étage que seront placées les archives et stockées les publications.

Le parking souterrain, d'une capacité d'environ 350 véhicules, est un ouvrage distinct du bâtiment principal. Seul le système de ventilation intégré est commun aux deux ouvrages. Le parking comprend cinq niveaux, et ses profondes fondations contribuent à protéger le bâtiment contre une secousse sismique éventuelle. La totalité du bâtiment est en parfaite conformité avec les normes rigoureuses édictées par le Gouvernement fédéral suisse en matière de sécurité ; un système complexe d'extincteurs à eau du type sprinkleur et d'alarmes a été installé à tous les étages.

Les prochaines années seront des années cruciales pour l'OMM, aussi bien sur le plan opérationnel que sur le plan structurel. Alors même qu'elle élargit le champ de ses activités, l'Organisation sera amenée à promouvoir encore davantage le système de transactions internes, la budgétisation stratégique et la transparence financière, tout en incitant le personnel à se préoccuper de plus en plus des coûts. La conception en espace ouvert du nouveau bâtiment facilitera l'établissement de liens fonctionnels plus efficaces entre les différents services de l'OMM et favorisera de ce fait la coopération entre les membres de son personnel.

Au début du prochain millénaire, il s'agira d'abord, pour satisfaire des besoins en constante évolution, de mettre en place un système d'échange d'information moderne, efficace par rapport au coût et d'une capacité satisfaisante et de conforter les avantages comparés des principaux programmes de l'OMM (Veille météorologique mondiale, Programme climatologique mondial, Programme d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau, Programme d'enseignement et de formation professionnelle) ainsi que le Programme régional. Le nouveau bâtiment du siège est équipé d'installations numériques dernier cri, qui permettent de convertir rapidement l'information fournie par les systèmes analogiques et assurent de ce fait un plein accès multimédia. Ces installations permettront d'établir des échanges plus efficaces avec les Bureaux régionaux de l'OMM établis au Burundi et au Paraguay et les Bureaux sous-régionaux au Costa Rica, au Kenya, au Nigéria et au Samoa.





Remerciements

Le nouveau bâtiment du siège de l'OMM n'aurait pu voir le jour sans que les Membres de l'Organisation aient convenu de la nécessité de sa construction et que le projet ait bénéficié des conseils et de l'appui résolu des Onzième et Douzième Congrès météorologiques mondiaux ainsi que du Conseil exécutif de l'OMM, en particulier par l'intermédiaire de son Comité pour le bâtiment du siège de l'OMM.

MM. R. Kintana, Zou Jingmeng et J.W. Zillman, qui ont rempli successivement la fonction de Président de l'OMM (respectivement de 1980 à 1987, de 1987 à 1995 et de 1995 à nos jours), ainsi que les différents présidents du Comité du Conseil exécutif pour le bâtiment du siège de l'OMM, et notamment MM. A. Lebeau et J.-P. Beysson, ont joué un rôle décisif dans les débats sur les aspects stratégiques et pratiques de ce projet.

M. G.O.P. Obasi, Secrétaire général de l'OMM, est à l'origine du projet de construction et a mené les négociations avec les autorités fédérales suisses et les autorités genevoises pour l'octroi d'un prêt sans intérêt et la mise à disposition d'une parcelle. Il a en outre négocié la vente de l'ancien bâtiment du siège de l'OMM à l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Le Secrétaire général a prêté une attention constante à tous les aspects des activités déployées par le Secrétariat au sujet du nouveau bâtiment, en particulier par l'intermédiaire de l'équipe chargée de la gestion du projet de construction, spécialement créée à cet effet et présidée par le Secrétaire général adjoint (à savoir M. D.N. Axford en 1994, puis M. M.J.-P. Jarraud depuis 1995).

Il convient de remercier également M. T. Aïdonidis, fonctionnaire de l'OMM chargé de l'administration du projet, et M. J.M. Duret, architecte-conseil et directeur du projet, ainsi que leurs équipes pour le travail qu'ils ont accompli avec un dévouement exemplaire et les efforts quotidiens qu'ils ont consentis pour coordonner les interventions des responsables de la conception architecturale, des ingénieurs et des autres entreprises concernées.

Au nombre des personnes et des entreprises qui ont pris part à la construction du nouveau bâtiment du siège de l'OMM, il convient de remercier en particulier :

Atelier d'Architecture Rino Brodbeck et Jacques Roulet,
Genève/Conception architecturale
M. Buffo et M. Paquet, Genève/Génie civil
ERTE S.A., Genève/Energétique
H+S Communications S.A./Technique des télécommunications
H. Schumacher-R.Rumo SBHI-SA, Genève/Technique sanitaire
AAB J. Stryjenski et H. Monti SA, Genève/Acoustique
H. Roger et P. Yves, Genève/Géomètres
ZS Trafitec SA, Genève/Etude d'impact sur l'environnement.

Enfin, et ce n'est pas là le moins important, il convient de remercier tout particulièrement les autorités fédérales suisses ainsi que les autorités de la République et canton de Genève, et nommément Son Excellence Madame R. Dreifuss, Présidente de la Confédération suisse, M. O. Vodoz et Mme M. Brunschwig Graf, respectivement ancien président et actuelle présidente du Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, et M. A. Hediger, Maire de la Ville de Genève, pour le soutien constant qu'ils ont apporté au projet de construction du nouveau bâtiment du siège de l'OMM à Genève.

